

# Aujourd'hui ....

Vous continuez à trier ces déchets dans votre bac jaune :

## LES EMBALLAGES RECYCLABLES

→ Les bouteilles, bidons et flacons en plastique



→ Les emballages métalliques



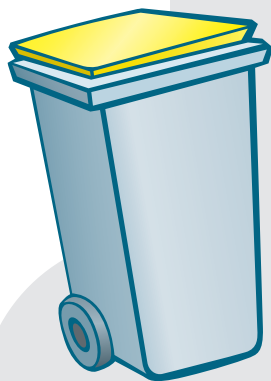
→ Les emballages en carton



→ Les papiers



→ Les briques alimentaires



Les déchets doivent être triés en vrac (pas dans un sac), ne pas les imbriquer entre eux, inutile de les rincer, bien les vider.

# Automne 2018 : nouvelles consignes de tri

Vous pourrez trier **EN PLUS** ces déchets dans votre bac jaune :

→ Les sacs, sachets, suremballages, films, blisters en plastique



→ Les pots, boîtes, barquettes et tubes en plastique



→ Les petits emballages métalliques



## BORNES EMBALLAGES

Les nouvelles consignes de tri s'appliquent d'ores et déjà dans les bornes d'apport volontaire



Pour nous contacter :

01 69 74 23 50  
ecocitoyen@siredom.com

(toute question portant sur la collecte doit être adressée à  
collecte@siredom.com)

www.siredom.com



L'Agence sud-francilienne pour l'énergie, les déchets et l'environnement

Tous les emballages se trient • Tous les emballages se trient • Tous les emballages se trient • Tous les emballages se trient